

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE  
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 04 JUIN 2026**

**Délibération n°2026.06.216**

**Désignation des représentants de GrandAngoulême à la Fédération des SCoT**

**LE QUATRE JUIN DEUX MILLE VINGT SIX à 17 h 30**, les membres du Conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

**Date d'envoi de la convocation** : 29 mai 2026

**Secrétaire de Séance**: Guillaume CHUPIN

Membres en exercice: **75**

Nombre de présents: **69**

Nombre de pouvoirs: **5**

Nombre d'excusés: **1**

**Membres présents** : Sabrina AFGOUN, Sarah AMRANI, Brigitte BANIZETTE, Jean-Luc BEURCQ, Eric BIOJOUT, Karine BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Thierry BOUILLEAU, Fadila BOUTAYEB, Catherine BRIE, Michel BUISSON, Christine CAMUS, Stéphane CHAPEAU, Hortense CHARTIER-CHEVALERIAS, Guillaume CHUPIN, Jean-Claude COURARI, Frédéric CROS, Fadilla DAHMANI, Jean-François DAURE, Gérard DESAPHY, Fabienne DOUCET, Laurent DUGUE, Nathalie DULAIS, Matthieu DUSSAIGNE, Jean-Luc FOUCHIER, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Ludovic GERBOU, Hélène GINGAST, Michel GOMEZ, Jérôme GRIMAL, Rémi HUMBERT, Thierry HUREAU, Pascal JAUMARD, Sandrine JOUINEAU, Samantha LANDREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Daniel MAGNIER, Lionel MAHERAULT, Annie MARAIS, Annie MARC, Stéphanie MARCHAND, Patrick MARDIKIAN, Jean-Luc MARTIAL, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Pascal MONIER, Philippe MONJARRET, Bénédicte MONTEGU, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Coralie PASQUIER, Dominique PEREZ, Thierry PERONNAUD, Yannick PERONNET, Anne-Aziliz PETIT-LOUBOUTIN, Jean-Philippe POUSSET, Calixte ROCHETEAU, Hugo ROUGIER, Gérard ROY, Magali SAINT HILAIRE, Morgan VANDESTICK, Lucy VIOLIN, Elise VOUVET, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Aurélie ZADRA, Hassane ZIAT

**Ont donné pouvoir** : François ELIE à Pascal MONIER, Charlène MESNARD-CALMELS à Jean-Philippe POUSSET, Gilbert PIERRE-JUSTIN à Stéphanie MARCHAND, Maryline VINET à Michel GOMEZ, Zalissa ZOUNGRANA à Elise VOUVET,

**Excusé(s)**: Damien RONDEAU

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260604-2026\_06\_216a-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/06/2026  
Publication : 19/06/2026

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 4 JUIN 2026**

**DÉLIBÉRATION  
N°2026.06.216**

Rapporteur : Monsieur BONNEFONT

**DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE GRANDANGOULEME A LA FEDERATION DES SCOT**

**PROJET DE TERRITOIRE "GRANDANGOULEME VERS 2030"**

Pilier : UNE AGGLO QUI DEVELOPPE ET PREND SOIN DE SES RESSCES AU SERVICE DES POL CTAIRES ET DES CITOYENS

Ambition : Néant

Enjeux : []

Créée lors des Rencontres nationales des SCoT en juin 2010, la Fédération nationale des SCoT a pour ambition de rassembler les structures porteuses de schéma de cohérence territoriale dans l'objectif d'être :

- un lieu d'échange d'expérience et de formation auprès des élus et des techniciens des SCoT, avec une déclinaison régionale conduite par le syndicat mixte du bassin d'Arcachon ;
- un centre de ressources et de réseaux pour accompagner et faciliter le travail des élus et des techniciens ;
- un interlocuteur du monde des SCoT auprès des partenaires et de l'Etat ;
- un lieu de réflexion et de prospective, acteur des débats nationaux sur les questions d'urbanisme et d'aménagement.

La fédération, outre les échanges et les conseils qu'elle prodigue au territoire, est un interlocuteur du Ministère de l'écologie à qui elle donne des avis sur les textes en préparation et fait état des positions des territoires concernés.

GrandAngoulême est dotée d'un Schéma de Cohérence territoriale Air Energie Climat (SCoT-AEC) approuvé par délibération n°2027.07.107 au conseil communautaire du 2 juillet 2025, qui couvre l'intégralité du territoire des 38 communes composant l'agglomération.

Elle adhère à la Fédération depuis 2018, prenant le relais du Syndicat mixte de l'Angoumois suite à la fusion des communautés des communes de Braconne et Charente, Charente Boème Charraud, Vallée de l'Échelle et de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260604-2026\_06\_216a-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/06/2026  
Publication 219/06/2026

En qualité d'adhérent à la Fédération nationale des SCoT, il convient de désigner :

- Un titulaire et un suppléant qui représentera GrandAngoulême à l'Assemblée générale de la Fédération des SCoT

Un appel à candidature sera envoyé à l'élu désigné comme titulaire pour savoir s'il souhaite se porter candidat au Conseil d'administration de la Fédération des SCoT, dont le renouvellement est prévu lors des rencontres nationales des SCoT les 4, 5 et 6 novembre 2026 à Angers.

- Un technicien désigné par le Président, qui représentera GrandAngoulême à la conférence technique de la Fédération des SCoT

**L'assemblée ayant délibéré à l'unanimité pour un vote à main levée,**

**Je vous propose :**

**DE DÉSIGNER** Monsieur Gérard ROY en tant que titulaire et Monsieur Pascal MONIER en tant que suppléant afin de représenter GrandAngoulême à l'Assemblée générale de la Fédération nationale des SCoT.

<b>Pour : 71 Contre : 0 Abstention : 3 Non votant : 0</b>	<b>APRES EN AVOIR DELIBERE LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE</b>
---	--

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260604-2026\_06\_216a-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/06/2026  
Publication 319/06/2026